



Número de Révision: 002.4

Date de sortie: 12/04/2014

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE LB 8632 SYNTHETIC GREASE, CLEAR known as LOCTITE® ViperLube® CLEAR High	Numéro IDH:	675961
Utilisation du produit:	Lubrifiant	numéro d'item	39341
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	Région:	Canada
		Votre contact:	Téléphone: 905.814.6511
		NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:	MÉDECIN : Centre Anti-Poison
			1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711
		TRANSPORT: CHEMTREC:	1-800-424-9300
			1-703-527-3887 (appel à frais virés)
			Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

Etat physique:	Solide	Classes WHMIS de danger:	D.2.A, D.2.B
Couleur:	Blanc		
Odeur:	Doux, Pétroleum		

ATTENTION: PEUT ENTRAÎNER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DE LA PEAU ET DES YEUX.

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Ce produit possède une faible volatilité et on ne s'attend pas ce qu'il cause une irritation des voies respiratoires dans des conditions normales d'utilisation.
Contact avec la peau:	Le contact prolongé ou répété peut irriter.
Contact avec les yeux:	Le contact peut produire une irritation modérée.
Ingestion:	Voie d'entrée peu probable. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Conditions existantes aggravées par une exposition: Aucun connu

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	60 - 100
Polydécène hydrogéné	68037-01-4	10 - 30
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	112945-52-5	5 - 10
Butyl hydroxytoluène	128-37-0	0.1 - 1

Numéro IDH: 675961

Nom du produit: LOCTITE LB 8632 SYNTHETIC GREASE, CLEAR known as LOCTITE® ViperLube® CLEAR High

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Si une pression élevée force le produit sous la peau, consulter aussitôt un médecin. Laver à l'eau savonneuse. Si la matière chaude entre en contact avec la peau, la refroidir immédiatement avant de tenter de l'enlever. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion:	Garder la personne calme. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. L'aspiration peut provoquer un œdème pulmonaire et une pneumonie. Appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	Non applicable
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Moyen d'extinction approprié:	Atomisation ou buée d'eau. Mousse Poudre sèche.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les conteneurs exposés au feu doivent être refroidis à l'eau pour éviter une accumulation de pression de vapeur, susceptible de provoquer une rupture du conteneur. En l'absence d'inflammation d'une fuite ou d'un écoulement accidentel, pulvériser de l'eau pour disperser les vapeurs. Le liquide est volatil et produit des vapeurs invisibles.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone.
Sensibilité aux chocs mécaniques:	Non disponible
Sensibilité aux décharges électrostatics:	Non disponible

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Enlever toute source d'ignition. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manipulation. Consulter la section 8.
----------------------	---

Stockage:

Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au 800-263-5043.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Huile minérale blanche (pétrole)	5 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	5 mg/m3 TWA brouillard 5 mg/m3 PEL Brouillard	Rien	Rien
Polydécène hydrogéné	5 mg/m3 TWA brouillard 10 mg/m3 STEL brouillard	5 mg/m3 TWA brouillard	Rien	Rien
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	10 mg/m3 TWA Poussière inhalable 3 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	20 MPPCF TWA 0.8 mg/m3 TWA	Rien	Rien
Butyl hydroxytoluène	2 mg/m3 TWA Fraction inhalable et vapeurs.	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Solide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Doux, Pétroleum
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	0.83 - 0.85
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	Non applicable
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	< 1 %; 14.59 g/l

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone.
Produits incompatibles:	Oxydants.
Conditions à éviter:	Stable

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produits toxicologiquement synergiques: Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)	ACGIH Cancérigène
Huile minérale blanche (pétrole)	Non	Non	Non	Groupe A4
Polydécène hydrogéné	Non	Non	Non	Non
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Non	Non	Non	Non
Butyl hydroxytoluène	Non	Non	Non	Groupe A4

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
Huile minérale blanche (pétrole)	Rien	Irritant
Polydécène hydrogéné	Rien	Aucun organe cible
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Rien	Poussières nuisibles
Butyl hydroxytoluène	Oral LD50 () = 890 mg/kg	Irritant, Mutagène

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/MDG)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Fiche signalétique revue. Republiée avec une nouvelle date.

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Catherine Bimler, Affaires Réglementaires Spécialiste

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.